

Date d'édition 20 Novembre 2016

Version 18

1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit : 1K HIGH BUILD PRIMER SURFACER

Code : SXA3

Manufacturier / Fournisseur : PPG Industries, Inc.
One PPG Place,
Pittsburgh, PA 15272

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence : (412) 434-4515 (États-Unis)
(514) 645-1320 (Canada)
01-800-00-21-400 (Mexique)

Renseignements Techniques : 1-800-647-6050

2. Identification des dangers

Vue d'ensemble des urgences : DANGER!

EXTRÊMEMENT INFLAMMABLE. CONTENU SOUS PRESSION. CAUSE UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES, DES YEUX ET DE LA PEAU. PEUT ÊTRE NOCIF SI INHALÉ, AVALÉ OU ABSORBÉ PAR LA PEAU. L'INHALATION DES POUSSIÈRES GÉNÉRÉES EN PONCANT ET EN MEULANT PEUT ÊTRE NOCIVES. RISQUE D'ABSORPTION PAR ASPIRATION. PEUT PÉNÉTRER DANS LES POUMONS ET ENTRAÎNER DES LÉSIONS. UN CONTACT PROLONGÉ OU RÉPÉTÉ PEUT ÉVENTUELLEMENT SÉCHER LA PEAU ET PROVOQUER UNE IRRITATION. CONTIENT UNE SUBSTANCE CAPABLE D'ENDOMMAGER L'ORGANE CIBLE. Peut former des peroxydes explosifs. Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.

Cette matière augmente les risques d'incendie et peut contribuer à la combustion. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes. Tenir loin des flammes, telle une flamme pilote, et de tout objet produisant des étincelles, tel un moteur électrique. Tenir à l'écart de la chaleur. Ne pas fumer. Ne pas percer le contenant, le jeter au feu, l'entreposer à des températures excédant 120°F (49°C) ou directement au soleil. Tenir à l'écart des matières combustibles. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas avaler. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Laver abondamment après usage.

Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation : Peut être nocif par inhalation. Gravement irritant pour les voies respiratoires. Peut causer une irritation des yeux, du nez, de la bouche et de la gorge. L'exposition aux produits de décomposition peut présenter des risques pour la santé. Des effets graves peuvent se produire à retardement après une exposition.

Ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Risque d'absorption par aspiration. Peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions.

Peau : Nocif par contact avec la peau. Irritant pour la peau.

Yeux : Irritant pour les yeux.

Signes/symptômes de surexposition

Inhalation : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
irritation des voies respiratoires
toux

2 . Identification des dangers

- Ingestion** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
nausées ou vomissements
- Peau** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
irritation
rougeur
sécheresse
gerçure
- Yeux** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:
douleur ou irritation
larmoiement
rougeur
- Conditions médicales aggravées par une surexposition** : Des désordres préexistants impliquant tous les organes de cible mentionnés dans cette fiche signalétique en tant qu'étant en danger peuvent être aggravés par surexposition à ce produit.

Cette fiche signalétique est conforme au **Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT)**.

Voir Information toxicologique (section 11)

3 . Composition/information sur les ingrédients

<u>Nom</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>% (p/p)</u>
Acétone	67-64-1	10 - 30
Propane	74-98-6	10 - 30
Toluène	108-88-3	7 - 13
Talc	14807-96-6	5 - 10
Kaolin	1332-58-7	1 - 5
Méthyl n-amyl cétone	110-43-0	1 - 5
Méthyl éthyl cétone	78-93-3	1 - 5
xylène	1330-20-7	1 - 5
Éthoxy-3 propionate d'éthyle	763-69-9	1 - 5
Titane, dioxyde de	13463-67-7	1 - 5
Acétate de butyle normal	123-86-4	1 - 5
Baryum, sulfate de	7727-43-7	1 - 5
Éthylbenzène	100-41-4	0.1 - 1
Alcool éthylique	64-17-5	0.1 - 1
Métacrylate de méthyle	80-62-6	0.1 - 1

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

4 . Premiers soins

En cas d'ingestion, d'irritation, de toute forme de surexposition ou de symptômes de surexposition survenant pendant l'utilisation du produit ou persistant après son emploi, communiquer immédiatement avec un CENTRE ANTIPOISON, une SALLE D'URGENCE ou un MÉDECIN; veiller à ce que la fiche signalétique du produit soit accessible.

- Contact avec les yeux** : Enlever les lentilles de contact. Laver abondamment avec de l'eau douce et propre en maintenant les paupières écartées pendant au moins 10 minutes et faire appel immédiatement à un médecin.
- Contact avec la peau** : Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver soigneusement la peau au savon et à l'eau ou utiliser un nettoyant cutané reconnu. NE PAS UTILISER de solvants ni de diluants.
- Inhalation** : Emmener dans un endroit bien aéré. Garder la personne au chaud et allongée. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène.

4 . Premiers soins

- Ingestion** : En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Garder la personne au chaud et allongée. Ne PAS faire vomir.
- Note au médecin traitant** : En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.

5 . Mesures à prendre en cas d'incendie

- Inflammabilité du produit** : Aérosol extrêmement inflammable. Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition. Peut former des peroxydes explosifs. Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater, avec un risque d'explosion ultérieure. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les endroits bas ou confinés, voyager sur une grande distance jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Le gaz peut s'accumuler dans les endroits bas ou confinés ou parcourir une distance considérable jusqu'à une source d'inflammation et causer un retour de flamme provoquant un incendie ou une explosion. Une bombe aérosol qui éclate peut être propulsée d'un feu à grande vitesse. Les écoulements dans les égouts peuvent créer des risques de feu ou d'explosion. Éviter tout choc ou frottement. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et des flammes.
- Moyens d'extinction**
- Utilisables** : Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
- Non utilisables** : Aucun connu.
- Dangers spéciaux en cas d'exposition** : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les contenants exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.
- Produits de combustion dangereux** : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:
oxydes de carbone
oxydes d'azote
oxydes de soufre
oxyde/oxydes de métal
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

6 . Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- Précautions individuelles** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. En cas de rupture d'une bombe aérosol, la vigilance s'impose en raison de l'échappée rapide du contenu sous pression et du propulseur. En cas de rupture d'un grand nombre de conteneurs, traiter comme si un produit en vrac s'était déversé conformément aux instructions dans la section Nettoyage. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éteindre toutes les sources d'inflammation. La zone de danger doit être exempte de cigarettes ou flammes. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
- Précautions environnementales** : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

6 . Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- Grand déversement** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Empêcher la pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.
- Petit déversement** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Utiliser des outils à l'épreuve des étincelles et du matériel à l'épreuve des explosions. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau ou absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un récipient approprié pour l'élimination des déchets. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

7 . Manutention et stockage

- Manutention** : Une auto-inflammation des matériaux tels que chiffons et papier de nettoyage et les vêtements de protection qui ont été souillés par le produit peut spontanément se produire après utilisation. Pour éviter tout risque d'inflammation, les matériaux souillés devraient être placés dans des containers métalliques contenant de l'eau savonneuse. Les contenants doivent être évacués de l'atelier après chaque période de travail et être stockés en extérieur. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas avaler. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter tout choc ou frottement. Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes). Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles, de la flamme nue, ou de toute autre source d'inflammation. Utiliser un équipement électrique (de ventilation, d'éclairage et de manipulation) anti-explosion. Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se propager sur le plancher. Tenir à l'écart des matières combustibles. Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Si ce produit fait partie d'un système à plusieurs constituants, lisez la fiche signalétique du ou des autres constituants avant d'effectuer le mélange; le mélange peut présenter les dangers associés à chacun des constituants.
- Entreposage** : Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Entreposer à l'abri de la lumière directe du soleil, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10), de la nourriture et de la boisson. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des agents réducteurs et des matières combustibles. Voir la norme NFPA 430 du Code pour l'entreposage des comburants liquides et solides. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Ne pas stocker au-dessus de la température suivante: 120°F / 49°C.

8 . Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Nom	Résultat	ACGIH	Ontario	Mexique	PPG
Acétone	MPT LECT	250 ppm 500 ppm	500 ppm 750 ppm	500 ppm 750 ppm	Non établi Non établi
Propane	MPT	Non établi	1000 ppm	1000 ppm	Non établi
Toluène	MPT LECT	20 ppm Non établi	20 ppm Non établi	20 ppm Non établi	Non établi Non établi
Talc	MPT LECT	2 mg/m ³ R Non établi	2 mg/m ³ R Non établi	Non établi 2 mg/m ³ R	Non établi Non établi
Kaolin	MPT	2 mg/m ³ R	2 mg/m ³ R	2 mg/m ³ R	Non établi
Méthyl n-amyl cétone	MPT	50 ppm	25 ppm	50 ppm	Non établi
Méthyl éthyl cétone	MPT LECT	200 ppm 300 ppm	200 ppm 300 ppm	200 ppm 300 ppm	Non établi Non établi
xylène	MPT LECT	100 ppm 150 ppm	100 ppm 150 ppm	100 ppm 150 ppm	Non établi Non établi
Éthoxy-3 propionate d'éthyle	MPT LECT	Non établi Non établi	50 ppm Non établi	Non établi Non établi	50 ppm 100 ppm
Titane, dioxyde de	MPT	10 mg/m ³	10 mg/m ³ TD	10 mg/m ³	Non établi
Acétate de butyle normal	MPT LECT	150 ppm 200 ppm	150 ppm 200 ppm	150 ppm 200 ppm	Non établi Non établi
Baryum, sulfate de	MPT	5 mg/m ³	10 mg/m ³ TD	10 mg/m ³	Non établi
Éthylbenzène	MPT	20 ppm	20 ppm	20 ppm	Non établi
Alcool éthylique	MPT LECT	Non établi 1000 ppm	Non établi 1000 ppm	Non établi 1000 ppm	Non établi Non établi
Métacrylate de méthyle	MPT LECT	50 ppm SS 100 ppm SS	50 ppm SS 100 ppm SS	50 ppm SS 100 ppm SS	Non établi Non établi

Légende des abréviations

A	= Acceptable Maximum Peak	SR	= Sensibilisation des voies respiratoires
ACGIH	= American Conference of Governmental Industrial Hygienists.	SS	= Sensibilisation cutanée
C	= Ceiling Limit	LECT	= Court terme Valeurs limites d'exposition
F	= Fumée	TD	= Empoussiérage total
IPEL	= Limite d'exposition admise interne	TLV	= Limite tolérable d'exposition
R	= Respirable	MPT	= Moyenne pondérée dans le temps
S	= Désignation absorption cutanée.		

Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.

8 . Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- Procédures de surveillance recommandées** : Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire de procéder à un contrôle biologique ou une surveillance du personnel, de l'atmosphère sur le lieu de travail pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou tout autre mesure de contrôle et/ou la nécessité d'utiliser une protection respiratoire. Une référence doit être faite à des normes de suivi appropriées. Une référence à des lignes directrices nationales pour des méthodes de détermination des substances dangereuses sera également requise.
- Mesures techniques** : Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les mesures d'ingénierie doivent aussi maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil minimal d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.
- Mesures d'hygiène** : Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.
- Protection individuelle**
- Yeux** : Lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux.
- Mains** : Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.
- Gants** : En cas de manipulation prolongée ou répétitive, porter les types de gants suivants :
- Recommandé: alcool polyvinylique (PVAL), Viton®
Non recommandé: caoutchouc butyle, caoutchouc nitrile
- Respiratoire** : Les ouvriers exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition doivent porter des respirateurs appropriés et homologués. Munissez-vous d'un appareil de protection respiratoire autonome ou à épuration d'air parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu.
- Peau** : L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.
Quand il existe un risque d'ignition causée par de l'électricité statique, porter des vêtements de protection antistatiques.
Pour la meilleure protection contre les décharges statiques, les vêtements doivent comprendre des combinaisons de travail, des bottes et des gants antistatiques.
- Contrôle de l'action des agents d'environnement** : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

9 . Propriétés physiques et chimiques

État physique	: Liquide.
Point d'éclair	: Vase clos: -17.22°C (1°F)
Limites d'explosivité	: Seuil minimal: 2.1%
Cette substance entretien la combustion.	: Oui.
Couleur	: Pas disponible.
Odeur	: Pas disponible.
pH	: Pas disponible.
Point d'ébullition/condensation	: 12.78°C (55°F)
Point de fusion/congélation	: Pas disponible.
Densité relative	: 0.89
Densité (lb / gal)	: 7.43
Tension de vapeur	: 14.2 kPa (106.7 mm Hg) [température ambiante]
Densité de vapeur	: Pas disponible.
Volatilité	: 87% (v/v), 72.71% (p/p)
Taux d'évaporation	: 5.59 (acétate de butyle = 1)
Solubilité	: Insoluble dans les substances suivantes: l'eau froide.
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Pas disponible.
% Solide. (p/p)	: 27.29

10 . Stabilité et réactivité

Stabilité	: Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir la Section 7).
Conditions à éviter	: Éliminer toutes les sources possibles d'inflammation (étincelles ou flammes).
Matières à éviter	: Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : ,les matières combustibles,les substances organiques,les métaux,les acides,les alcalins,matières oxydantes,matières réductrices
Produits de décomposition dangereux	: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.
Polymérisation Dangereuse	: Dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation, il ne se produira pas de polymérisation dangereuse.

11 . Données toxicologiquesToxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Acétone	DL50 Orale	Rat	1.8 g/kg	-
	DL50 Cutané	Lapin	20 g/kg	-
	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	76000 mg/m3	4 heures
Toluène	DL50 Orale	Rat	636 mg/kg	-
	DL50 Cutané	Lapin	8.39 g/kg	-
	CL50 Inhalation	Rat	49 g/m3	4 heures
Kaolin	DL50 Orale	Rat	>5000 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	1.6 g/kg	-
		DL50 Cutané	Lapin	10.206 g/kg
Méthyl n-amyl cétone	DL50 Orale	Rat	1.6 g/kg	-
	CL50 Inhalation	Rat	>16.7 mg/l	4 heures

11 . Données toxicologiques

Méthyl éthyl cétone	Vapeur			
	DL50 Orale	Rat	2737 mg/kg	-
	DL50 Cutané	Lapin	6480 mg/kg	-
xylène	CL50 Inhalation	Rat	11243 ppm	4 heures
	Vapeur			
	DL50 Orale	Rat	4.3 g/kg	-
Éthoxy-3 propionate d'éthyle	DL50 Cutané	Lapin	>1.7 g/kg	-
	DL50 Orale	Rat	3200 mg/kg	-
	CL50 Inhalation	Rat	10 mL/kg	-
Titane, dioxyde de	DL50 Orale	Rat	>11 g/kg	-
	DL50 Cutané	Lapin	10.768 g/kg	-
	CL50 Inhalation	Rat	>17600 mg/kg	-
Acétate de butyle normal	DL50 Orale	Rat	>21.1 mg/l	4 heures
	DL50 Cutané	Lapin	3.5 g/kg	-
	CL50 Inhalation	Rat	>5000 mg/kg	-
Éthylbenzène	DL50 Orale	Rat	4000 ppm	4 heures
	DL50 Cutané	Lapin	7 g/kg	-
	CL50 Inhalation	Rat	124700 mg/m3	4 heures
Alcool éthylique	Vapeur			
	DL50 Orale	Rat	7872 mg/kg	-
	CL50 Inhalation	Rat	>5 g/kg	-
Métacrylate de méthyle	DL50 Orale	Lapin	78000 mg/m3	4 heures
	DL50 Cutané	Rat		
	CL50 Inhalation	Rat		
	Vapeur			

Conclusion/Résumé : Pas disponible.

Toxicité chronique

Conclusion/Résumé : Pas disponible.

Produit irritant qui dégraisse la peau

: Un contact prolongé ou répété peut dégraisser la peau et entraîner une irritation, des gerçures et/ou une dermatite.

Organes cibles

: Contient des produits causant des lésions aux organes suivants : cerveau.
Contient des produits pouvant causer des lésions aux organes suivants : le sang, reins, poumons, le système nerveux, le système reproducteur, foie, le coeur, le système nerveux périphérique, tractus gastro-intestinal, le système cardiovasculaire, les voies respiratoires supérieures, peau, système nerveux central (SNC), oeil, cristallin ou cornée, estomac.

Cancérogénicité**Cancérogénicité**

: Contient une substance qui peut provoquer le cancer d'après des données sur les animaux. Le risque de cancer dépend de la durée et du niveau d'exposition.

Classification

Nom du produit ou de l'ingrédient	ACGIH	CIRC	NTP
Acétone	A4	-	-
Toluène	A4	3	-
Kaolin	A4	-	-
xylène	A4	3	-
Titane, dioxyde de	A4	2B	-
Éthylbenzène	A3	2B	-
Métacrylate de méthyle	A4	3	-

Code du produit **SXA3**

Date d'édition 20 Novembre 2016 Version 18

Nom du produit **1K HIGH BUILD PRIMER SURFACER**

11. Données toxicologiques

Cancérogène Code de classification: **ACGIH: A1, A2, A3, A4, A5**
IARC: 1, 2A, 2B, 3, 4
NTP: Est un cancérogène humain connu; Raisonnablement prévu comme un cancérogène pour les humains
Non inscrit/Non réglementé: -

Tératogénicité

Tératogénicité : Selon des études menées sur des animaux, ce produit contient des substances qui pourraient causer des malformations congénitales.

Effets sur le développement : Contient une substance susceptible de causer des anomalies du développement.

Effets sur la fertilité : Contient une substance susceptible d'altérer la fertilité féminine, d'après des données obtenues sur des animaux.

12. Données écologiques

Effets sur l'environnement : Aucun effet important ou danger critique connu.

Écotoxicité en milieu aquatique

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Titane, dioxyde de Éthylbenzène	Aiguë CL50 >100 mg/l Eau douce Aiguë CL50 150 à 200 mg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna Poisson - Bluegill - Lepomis macrochirus - Young of the year	48 heures 96 heures

13. Données sur l'élimination

Élimination des déchets : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Ne pas percer le contenant ni le jeter au feu.

Il est impératif que l'élimination des déchets soit conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

Reportez-vous à la Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE et à la Section 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION/ PROTECTION PERSONNELLE pour tout complément d'information sur la manipulation et sur la protection du personnel. Section 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

14. Informations relatives au transport

	TDG	Mexique	IMDG
Numéro ONU	1950	1950	1950
Désignation officielle de transport de l'ONU	AÉROSOLS	AÉROSOLS	AEROSOLS
Classe de danger relative au transport	2.1	2.1	2.1
Groupe d'emballage	-	-	-

Code du produit **SXA3** Date d'édition 20 Novembre 2016 Version 18
Nom du produit **1K HIGH BUILD PRIMER SURFACER**

14. Informations relatives au transport

Dangers environnementaux	Non.	Non.	No.
Substances polluantes en milieu marin	Non applicable.	Non applicable.	Not applicable.

Autres informations

TDG : Non identifié.
Mexique : Non identifié.
IMDG : Non identifié.

Protections spéciales pour l'utilisateur : **Transport avec les utilisateurs locaux** : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

Proof of classification statement : Produit classé selon les sections suivantes des Règlements sur le transport des marchandises dangereuses : 2.13-2.17 (Classe 2).

15. Informations sur la réglementation

Inventaire du Canada (DSL) : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Canada

SIMDUT (Canada) : Classe B-5: Aérosol inflammable. Classe A: Gaz comprimé. Classe D-2A: Matières causant d'autres effets toxiques (TRÈS TOXIQUE). Classe D-2B: Matières causant d'autres effets toxiques (TOXIQUE).

Mexique

Classification

Inflammabilité : 4 **Santé** : 2 **Réactivité** : 0

16. Autres informations

Hazardous Material Information System (États-Unis)

Santé : 2 * **Inflammabilité** : 4 **Risques physiques** : 0

(*) - Effets chroniques

Attention: L'évaluation du HMIS® (Système d'identification des matières dangereuses) est basée sur une échelle de 0 à 4 (0 représente un danger ou un risque minime et 4 un danger ou un risque important). Bien que les cotes d'évaluation HMIS® ne soient pas obligatoires sur les fiches signalétiques selon la clause 29 CFR 1910.1200, le préparateur peut décider de les indiquer quand même. Il convient d'utiliser les cotes d'évaluation HMIS® avec un programme HMIS® parfaitement mis en œuvre. HMIS® est une marque déposée de la National Paint & Coatings Association (NPCA). Vous pouvez vous procurer les matières HMIS® exclusivement auprès de J. J. Keller (800) 327-6868.

Le client est chargé de déterminer le code EPI (Équipement de protection individuelle) de cette matière.

National Fire Protection Association (États-Unis)

Santé : 2 **Inflammabilité** : 4 **Instabilité** : 0

Code du produit **SXA3**

Date d'édition 20 Novembre 2016 Version 18

Nom du produit **1K HIGH BUILD PRIMER SURFACER**

16 . Autres informations

Date de publication précédente : 4/3/2016

Organisme chargé de préparer la FS : EHS

✔ Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Déni de responsabilité

L'information contenue dans cette fiche technique repose sur les connaissances scientifiques et techniques actuelles. Cette information a pour but d'attirer l'attention sur les aspects liés à la santé et à la sécurité qui se rapportent aux produits fournis par PPG, et de recommander des mesures de précaution pour l'entreposage et la manutention des produits. Aucune garantie n'est donnée quant aux propriétés des produits. Aucune responsabilité ne peut être acceptée en cas de défaut d'observer les mesures de sécurité décrites dans cette fiche technique ou en cas de mauvais usage des produits.